

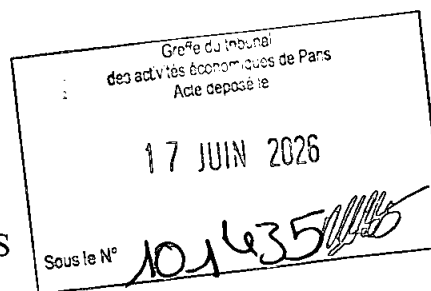
Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/06/2026 - 101435 - 2011 B 01739 - 529 893 042 - AB BRANDING DEVELOPMENT

AB BRANDING DEVELOPMENT

SAS au capital de 25 000 €

Inscrite au RCS PARIS B 529 893 042

Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS



RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide :

- de distribuer, une somme de **250.000 €**, soit 500 € par action
 - par prélèvement sur le bénéfice net comptable de **167.256 €**
 - et par prélèvement de 82.744 € sur le compte « Report à nouveau »
- Comme le compte « Report à nouveau » s'élevait à **308.476 €**.

Après affectation, le compte « Report à nouveau » restera bénéficiaire d'une somme de **225.732 €**.

L'Actionnaire unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois (3) derniers exercices clos de la Société.

Cette résolution est adoptée.

Paris, le 28 juin 2023

Pour AB HOLDING COMPAGNY, Président
Arnaud BRUILLON

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Arnaud Bruillon', written over a horizontal line.

AB BRANDING DEVELOPMENT

SAS au capital de 25 000 €

Inscrite au RCS PARIS B 529 893 042

Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

PROJET DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION

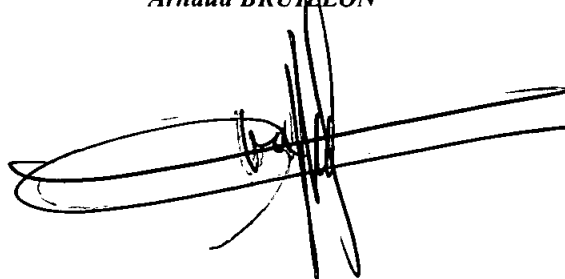
L'actionnaire unique décide :

- de distribuer, une somme de **250.000 €**, soit 500 € par action
 - par prélèvement sur le bénéfice net comptable de **167.256 €**
 - et par prélèvement de 82.744 € sur le compte « Report à nouveau »
- Comme le compte « Report à nouveau » s'élevait à **308.476 €**.

Après affectation, le compte « Report à nouveau » restera bénéficiaire d'une somme de **225.732 €**.

L'Actionnaire unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois (3) derniers exercices clos de la Société.

Pour AB HOLDING COMPAGNY, Président
Arnaud BRUILLON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Arnaud Bruillon', written over a horizontal line.

AB BRANDING DEVELOPMENT

SAS au capital de 25 000 €

Inscrite au RCS PARIS B 529 893 042

Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chère Actionnaire,

Conformément à la Loi et aux règlements, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le capital de la société n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes à celles des autres sociétés du groupe.

I - PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2022

Notre activité de vente de biens pour la personne a continué à souffrir de la situation post COVID et en fin d'exercice a été impacté par la hausse des prix de l'énergie et de l'inflation.

Cette situation imprévisible ne nous a pas permis de créer de nouvelles franchises.

II - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2022

Notre chiffre d'affaires est passé de 2.095.334 € en 2021 à 2.402.316 € en 2022, soit une hausse de 14,65 % et ce avec la fermeture d'une franchise cours de l'exercice 2022.

Ce chiffre se décompose de la façon suivante :

- 2.002.250 € de ventes de marchandises en France et 276.128 à l'exportation en 2022, contre 1.662.510 € de ventes de marchandises en France et 293.724 € à l'exportation en 2021.

- 123.937 € de services, contre 139.099 € en 2021, soit une baisse de 10,90 %.

Ce chiffre d'affaires est complété par d'autres produits à hauteur de 366.075 € (dont 4.667 € de subventions d'exploitation, de 31.255 € de reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges, et de 330.153 € d'autres produits) contre 477.536 € en 2021 ce qui nous permet d'avoir un montant global des produits d'exploitation en 2022 de 2.768.390 € contre 2.572.870 € en 2021, soit une hausse de 7,60 %.



Parallèlement le total des charges d'exploitation a atteint la somme de 2.571.598 € contre 2.463.210 € lors de l'exercice précédent.

En effet :

- Le poste « achats de marchandises » est passé de 1.577.817 € en 2021, à 1.830.837 € en 2022, soit une hausse de 16,04 %.
- Le poste « autres achats et charges externes » est passé de 590.279 € en 2021 à 398.652 € en 2022, soit une baisse de 32,46 %.
- Les postes « salaires » et « charges sociales » sont passés de 172.011 € en 2021, à 236.796 € en 2022.
- Le poste « impôts et taxes » a atteint 7.549 € en 2022, contre 3.739 € en 2021.
- Le poste des dotations aux amortissements et dépréciations représente un montant de 500 € comme lors de l'exercice précédent.
- Le poste « autres charges » n'a atteint que la somme de 97.263 € contre 118.863 € en 2021, soit une baisse de 18,17 %.

Tout ceci abouti à un bénéfice d'exploitation de 196.793 € contre 109.660 € en 2021, soit une hausse de 79,46%.

En l'absence de produits financiers comme en 2021 et des charges financières de 22.875 € contre 16.879 € en 2021, le résultat financier se solde par une perte financière en 2022 de 22.875 € contre une perte financière de 16.879 € lors précédent exercice.

Le résultat exceptionnel est nul en 2022 comme en 2021.

Malgré l'imputation de l'impôts sur les bénéfices de 6.662 €, l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 167.256 € en 2022, contre 92.781 € lors de l'exercice précédent, soit une hausse de 80,27%.

III - PRESENTATION DU BILAN DE L'EXERCICE 2022

Aucune acquisition et diminution en immobilisations financières, corporelles et incorporelles n'a été réalisée en 2022.

Au 31 Décembre 2022 l'actif net circulant s'établit à 861.024 €, comprenant, en dehors des charges constatées d'avance de 1.200 €, 332.560 € de créances clients, 38.801 € d'autres créances, et 488.463 € de disponibilités.

Les dettes s'élèvent à 357.952 €, et le total du bilan à 861.184 €.

Suivant les dispositions de l'article D 441-6 du code de commerce voici la décomposition à la clôture de l'exercice social du solde des dettes à l'égard des fournisseurs d'un montant global de 207.257 € et des créances des clients de 332.560 € par date d'échéance au 31/12/2022.

Article D.441-II : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu								
(A) Tranches de retard de paiement								
	0 Jour		De 1 à 30 jours		>30 jours		TOTAL TTC	
Nombre cumulé de factures concernées								
Montant cumulé des factures concernées	145.530,62		152.598,26		34.431,54		332.560,42	
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année								
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées								
Nombre des factures exclues								
Montant total des factures exclues								
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou L 443-1 du Code de Commerce)								
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement								

Article D.441-II : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu								
(A) Tranches de retard de paiement								
	0 Jour		De 1 à 30 jours		>30 jours		TOTAL TTC	
Nombre cumulé de factures concernées								
Montant cumulé des factures concernées	204.257,19		0,00		3.000,00		207.257,19	
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année								
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées								
Nombre des factures exclues								
Montant total des factures Exclues								
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou L 443-1 du Code de Commerce)								
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement								

IV - AFFECTATION DES RESULTATS

Je vous propose :

- De distribuer une somme de **250.000 €**, soit 500 € par action, correspondant au bénéfice net comptable soit **167.256 €**, et par prélèvement de **82.744 €** sur le compte « Report à nouveau »
- Comme le compte « Report à nouveau » s'élevait à **308.476 €**.

Après affectation, le compte « Report à nouveau » restera bénéficiaire d'une somme de **225.732 €**.

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle qu'aucune somme a été distribuée à titre de dividendes pour les trois exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code général des impôts, l'Actionnaire unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code d'un montant global de 1 690 € qui ont donné lieu à une imposition de 423 € (au taux d'impôt sur les sociétés de 25%).

V - PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023

L'activité reprend très lentement compte tenu de la reprise de l'inflation, des manifestations liées à la réforme des retraites, et du retour des touristes encore limité.

Nous allons tenter de poursuivre l'augmentation de notre chiffre d'affaires, notamment en reprenant notre développement à l'international.

VI – RENOUELEMENT DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous informons que le mandat de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire, arrive à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous proposons de renouveler ledit mandat de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire, pour une nouvelle période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2028.

Nous vous informons que le mandat de Monsieur Eric GUEDJ, Commissaire aux Comptes suppléant, arrive à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous proposons de ne pas le renouveler ledit mandat de Monsieur Eric GUEDJ, Commissaire aux Comptes suppléant, l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléant ne s'imposant désormais que si le commissaire aux comptes est une personne physique ou une société unipersonnelle.

VII - DISPOSITIONS DIVERSES

Je vous précise :

- qu'il n'existe aucune participation des salariés au capital social.
- qu'il n'existe pas de plan d'épargne entreprise, ni de fonds de commun de placement d'entreprise.

- qu'il n'existe pas de dépenses somptuaires.
- qu'il n'existe pas de frais de recherche et de développement.
- que notre société n'a pris, aucune participation dans une société ayant son siège social sur le territoire français dans les conditions visées à l'article L 233-6 du Code de Commerce.
- que les honoraires de notre Commissaire aux Comptes se sont élevés en 2022 à 3.000,00 €.

Les résolutions que nous soumettons à votre approbation reflètent nos propositions.

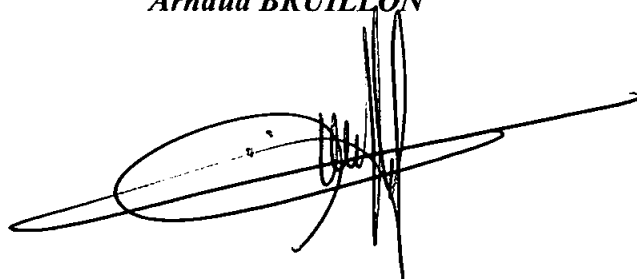
J'espère qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien en conséquence donner quitus au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Je vous prie de croire, Chère Actionnaire, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Paris, le 12 juin 2023

Pour AB HOLDING COMPAGNY, *Président*

Arnaud BRUILLON

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by several vertical strokes and a long horizontal line extending to the right.

AB BRANDING DEVELOPMENT

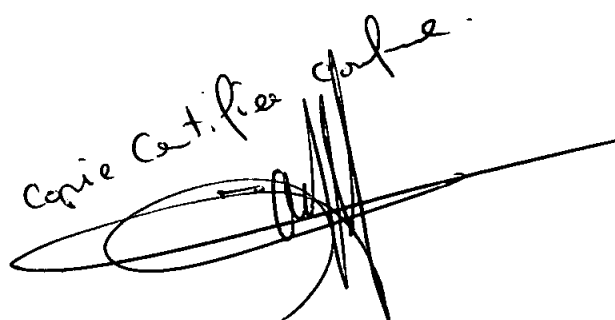
SAS au capital de 25 000 €

Inscrite au RCS PARIS B 529 893 042

Siege : 22, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

COMPTES 2022

Copie certifiée conforme.

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The signature is cursive and appears to be 'M. [unclear]'. The stamp is a simple circle with a horizontal line through it.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 000	9 000				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	15 197	15 037	160	659	500	75.76
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	24 197	24 037	160	659	500	75.76
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	332 560		332 560	329 463	3 097	0.94
	Autres créances	38 801		38 801	194 200	155 399	80.02
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	488 463		488 463	297 282	191 181	64.31
	Charges constatées d'avance (3)	1 200		1 200	1 532	332	21.65
	Total III	861 024		861 024	822 477	38 548	4.69
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	885 222	24 037	861 184	823 136	38 048	4.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	12	Exercice N-1 31/12/2021	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 25 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	25 000		25 000			
	Réserves						
	Réserve légale	2 500		2 500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	308 476		265 695		42 781	16.10
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	167 256		92 781		74 475	80.27
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	503 232		385 976		117 256	30.38
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	278		183		94	51.36
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	109 731				109 731	
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 257		335 344		128 087	38.20
	Dettes fiscales et sociales	38 294		101 292		62 998	62.19
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 393		340		2 052	602.80
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	357 952		437 160		79 208	18.12
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	861 184		823 136		38 048	4.62

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

357 952 437 160

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 002 250	276 128	2 278 378	1 956 234		322 144	16.47
Production vendue de biens							
Production vendue de services	103 920	20 017	123 937	139 099		15 162	10.90
Chiffre d'affaires NET	2 106 171	296 145	2 402 316	2 095 334		306 982	14.65
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			4 667	180 009		175 342	97.41
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			31 255	510		30 745	NS
Autres produits			330 153	297 017		33 135	11.16
Total des Produits d'exploitation (I)			2 768 390	2 572 870		195 520	7.60
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 830 837	1 577 817		253 020	16.04
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			398 652	590 279		191 627	32.46
Impôts, taxes et versements assimilés			7 549	3 739		3 811	101.93
Salaires et traitements			174 600	135 353		39 247	29.00
Charges sociales			62 196	36 658		25 538	69.67
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			500	500		1	0.13
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			97 263	118 863		21 600	18.17
Total des Charges d'exploitation (II)			2 571 598	2 463 210		108 388	4.40
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			196 793	109 660		87 132	79.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	22 875		16 879		5 996	35.52
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	22 875		16 879		5 996	35.52
2. Résultat financier (V-VI)	22 875		16 879		5 996	35.52
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	173 918		92 781		81 137	87.45
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	6 662				6 662	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 768 390		2 572 870		195 520	7.60
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 601 134		2 480 089		121 045	4.88
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	167 256		92 781		74 475	80.27

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits marquants :

Le chiffre d'affaires a progressé en 2022 de +15 % par rapport à 2021.

La crise sanitaire covid-19 avait très lourdement impacté les comptes de l'exercice 2021.

Les franchises situées en centre-ville avaient fait l'objet de fermetures administratives du 16 mars au 19 mai 2021.

Les franchises situées en centres commerciaux, avaient fait l'objet de fermetures administratives du 31 janvier au 19 mai 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Principes, règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 dans sa version consolidée au 1er janvier 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation de créance est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable selon l'art 832-9 du règlement de l'ANC 2015-06.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 197		
TOTAL	15 197		
TOTAL GENERAL	24 197		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 000	9 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 197	15 197
TOTAL			15 197	15 197
TOTAL GENERAL			24 197	24 197

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 000			9 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 538	500		15 037
TOTAL	14 538	500		15 037
TOTAL GENERAL	23 538	500		24 037

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	500				
TOTAL	500				
TOTAL GENERAL	500				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	20 000		20 000		
TOTAL	20 000		20 000		
TOTAL GENERAL	20 000		20 000		
Dont dotations et reprises d'exploitation			20 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	332 560	332 560	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32	32	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 414	28 414	
Débiteurs divers	10 355	10 355	
Charges constatées d'avance	1 200	1 200	
TOTAL	372 562	372 562	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	278	278		
Fournisseurs et comptes rattachés	207 257	207 257		
Personnel et comptes rattachés	13 615	13 615		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 227	14 227		
Impôts sur les bénéfices	6 662	6 662		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 240	2 240		
Autres impôts taxes et assimilés	1 550	1 550		
Autres dettes	2 393	2 393		
TOTAL	248 221	248 221		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	50.0000	500			500

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 000
Autres créances	10 387
Total	22 387

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	278
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 400
Dettes fiscales et sociales	19 294
Total	27 972

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 200
Total	1 200

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	385 976
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	385 976
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	385 976
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	50 000-
Autres variations	167 256
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	503 232
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	117 256
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	117 256

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	3
Total	5

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	173 918	
Résultat comptable (hors participation)	167 256	6 662

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 000 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AB HOLDING COMPAGNY	SAS	39 964 905	22, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES					
20520001	LOGICIELS AB BRANDING	9 000.00	9 000.00		
28052001	AMORT LOGICIELS AB BRANDING	9 000.00	9 000.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		159.83	659.49	499.66	75.76
21832001	MAT BUREAU & INFOS AB BRANDING	2 174.00	2 174.00		
21842001	MOBILIER AB BRANDING	13 023.12	13 023.12		
28184000	AMORT MOBILIER	13 023.12	13 023.12		
28184201	AMORT MAT BUREAU & INFO AB BRA	2 014.17	1 514.51	499.66	32.99
Total II		159.83	659.49	499.66	75.76
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		332 560.42	329 463.14	3 097.28	0.94
41100000	CLIENTS	320 560.42	300 195.14	20 365.28	6.78
41600000	CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX		37 268.00	37 268.00	100.00
41810000	CLIENTS FACTURES A ETABLIR	12 000.00	12 000.00		
49100000	DÉPR. DES COMPTES CLIENTS		20 000.00	20 000.00	100.00
AUTRES CREANCES		38 801.23	194 199.95	155 398.72	80.02
43867100	FORMATION PROFESSIONNELLE PAYE	32.16		32.16	
44566402	TVA DÉDUCTIBLE	11 432.46	24 970.39	13 537.93	54.22
44567000	CREDIT DE TVA A REPORTER	15 582.00	27 372.00	11 790.00	43.07
44586000	TVA S/ FACTURES NON PARVE	1 400.00	1 036.06	363.94	35.13
44870000	PRODUITS A RECEVOIR		138 509.00	138 509.00	100.00
46870000	DIVERS PDUITS A RECEVOIR	10 354.61	2 312.50	8 042.11	347.77
DISPONIBILITES		488 462.82	297 282.16	191 180.66	64.31
51220001	HSBC 09 15 0004152 AB BRANDIN	488 215.05	297 034.39	191 180.66	64.36
53120001	CAISSE SIÈGE EN DEVICES	247.77	247.77		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 200.00	1 531.57	331.57	21.65
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 200.00	1 531.57	331.57	21.65
Total III		861 024.47	822 476.82	38 547.65	4.69
TOTAL GENERAL		861 184.30	823 136.31	38 047.99	4.62

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL	25 000.00	25 000.00		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	25 000.00	25 000.00		
RESERVE LEGALE	2 500.00	2 500.00		
10610000 RESERVE LEGALE	2 500.00	2 500.00		
REPORT A NOUVEAU	308 476.30	265 694.99	42 781.31	16.10
11000000 REPORT A NOUVEAU	308 476.30	265 694.99	42 781.31	16.10
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	167 256.04	92 781.31	74 474.73	80.27
Total I	503 232.34	385 976.30	117 256.04	30.38
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	277.71	183.48	94.23	51.36
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	277.71	183.48	94.23	51.36
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	109 730.55		109 730.55	
41910000 CLTS AVANC. & ACOMP. RECUS SUR	109 730.55		109 730.55	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	207 257.19	335 344.10	128 086.91	38.20
40100000 FOURNISSEURS	198 857.19	329 644.10	130 786.91	39.68
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	8 400.00	5 700.00	2 700.00	47.37
DETTES FISCALES ET SOCIALES	38 293.76	101 291.97	62 998.21	62.19
42820000 DETTES PROVISO. POUR CONGES P	11 611.16	12 858.70	1 247.54	9.70
42821000 PROV RTT A PAYER	203.81	546.14	342.33	62.68
42860000 AUTRES CHARG. PERS. A PAYER	1 800.00		1 800.00	
43100000 URSSAF	5 812.00	4 722.00	1 090.00	23.08
43720000 ARCCO - RETRAITE NON CADRE	1 395.41	1 193.66	201.75	16.90
43750000 MERCER	1 849.07	1 608.39	240.68	14.96
43752000 MERCER PREVOYANCE	585.04	548.30	36.74	6.70
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	3 808.46	3 291.83	516.63	15.69
43821000 CHARGES SOC/ RTT A PAYER	66.86	139.81	72.95	52.18
43861000 CHARGES SOCIALES SUR PRIMES A	594.00		594.00	
43867000 TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	115.95	523.80	407.85	77.86
43867100 FORMATION PROFESSIONNELLE PAYE		516.34	516.34	100.00
44210000 PRELVT A LA SOURCE	456.00	359.00	97.00	27.02
44400000 ETAT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	6 662.00		6 662.00	
44551000 TVA A DECAISSER	240.00	240.00		
44587000 TVA S/FACT A ETABLIR	2 000.00	2 000.00		
44860000 AUTRES CHARGES A PAYER	1 094.00	72 744.00	71 650.00	98.50
AUTRES DETTES	2 392.75	340.46	2 052.29	602.80
46776000 AB HOLDING COMPAGNY	2 392.75		2 392.75	
46860000 CHARGES A PAYER		340.46	340.46	100.00
Total IV	357 951.96	437 160.01	79 208.05	18.12
TOTAL GENERAL	861 184.30	823 136.31	38 047.99	4.62

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	2 278 378.24	1 956 234.42	322 143.82	16.47
70718001 VENTES ENTITÉS INTRA-GROUPE	24 922.59	87.00	25 009.59	NS
70720001 VENTE DE MARCHANDISE FRANCHISÉ	1 977 327.86	1 662 597.18	314 730.68	18.93
70720002 VENTE DE M/S/ESFRANCHISÉ EXO	276 127.79	293 724.24	17 596.45	5.99
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	123 937.32	139 099.44	15 162.12	10.90
70620002 DROIT D'ENTRÉE FRANCHISÉS	27 500.00	20 000.00	7 500.00	37.50
70620003 DROIT D'ENTRÉE FRANCHISÉS (EXO)		5 000.00	5 000.00	100.00
70620004 DROIT D'ENTRÉE FRANCHISÉS 8.5		10 000.00	10 000.00	100.00
70620005 FRAIS DE COMMERCIALISATION	7 218.81	22 841.73	15 622.92	68.40
70620006 FRAIS DE COMMERCIALISATION EXO	17 919.00	15 885.00	2 034.00	12.80
70800001 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXE	1 007.68	303.00	704.68	232.57
70821001 PROGRAMME FIDÉLITÉ (20%)	3 390.00	3 420.00	30.00	0.88
70821002 PROGRAMME FIDÉLITÉ (8.5%)	180.00	180.00		
70822000 FRAIS DE PORTS (EXO)	1 030.16	124.09	1 154.25	930.17
70822001 FRAIS DE PORTS (20%)	28 694.67	22 046.53	6 648.14	30.16
70823001 MAINTENANCE INFORMATIQUE 20%	10 024.00	10 212.00	188.00	1.84
70823002 MAINTENANCE INFORMATIQUE 8.5%	588.00	588.00		
70824001 ACCÈS SERVEUR DATA CEGID	5 650.00	5 700.00	50.00	0.88
70824002 ACCÈS SERVEUR DATA CEGID 8.5%	300.00	300.00		
70825001 ABONNEMENT SOCLOZ 20%	22 610.00	22 848.00	238.00	1.04
70827001 E - RESERVATION 20%		958.83	958.83	100.00
70961000 REMISES CLICK AND COLLECTE	2 175.00		2 175.00	
70980001 COMMISSION CLICK AND COLLECT		1 059.56	1 059.56	100.00
Chiffre d'affaires NET	2 402 315.56	2 095 333.86	306 981.70	14.65
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 666.64	180 008.86	175 342.22	97.41
74000000 SUBVENTIONS EXPLOITATION IMPOS	4 666.64	63 074.86	58 408.22	92.60
74010000 FONDS DE SOLIDARITÉ		116 934.00	116 934.00	100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	31 255.25	510.00	30 745.25	NS
78174000 REPRISE PROVISION/ CRÉANCES	20 000.00		20 000.00	
79100000 TRANSFERT DE CHARGE D'EXPLOITA	11 255.25	510.00	10 745.25	NS
AUTRES PRODUITS	330 152.87	297 017.39	33 135.48	11.16
75120001 ROYALTIES (20%)	226 062.99	202 406.53	23 656.46	11.69
75120002 ROYALTIES (8.5%)	13 660.03	13 349.69	310.34	2.32
75121001 REDEVANCE PUBLICITÉ (20%)	90 425.16	80 962.58	9 462.58	11.69
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	4.69	298.59	293.90	98.43
Total des Produits d'exploitation	2 768 390.32	2 572 870.11	195 520.21	7.60
ACHATS DE MARCHANDISES	1 830 837.07	1 577 817.27	253 019.80	16.04
60714000 REFACTURATION AB SOURCING	1 830 837.07	1 577 817.27	253 019.80	16.04
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	398 652.47	590 279.42	191 626.95	32.46
60614000 CARBURANT	15.45	154.77	139.32	90.02
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	273.50	148.00	125.50	84.80
61200002 REDEVANCE CREDIT BAIL MERCEDES	3 617.38	5 277.12	1 659.74	31.45
61350000 CONV FGX REFACTURÉE AB TRADING	66 043.57	64 141.42	1 902.15	2.97
61351100 LOCATION VÉHICULES COURTES DUR	2 392.75		2 392.75	
61560000 MAINTENANCE		945.00	945.00	100.00
61611000 ASSURANCE VÉHICULE	1 309.41	1 383.88	74.47	5.38
61700000 ETUDES ET RECHERCHES	6 056.98	6 217.05	160.07	2.57

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
62120000 CONV.FP SALAIRES CHARGES	72 795.20		132 456.49		59 661.29	45.04
62200100 PRESTATIONS TECHNIQUES	47 250.00		147 000.00		99 750.00	67.86
62210000 COMMISSIONS TICKETS RESTAURANT	270.69		209.19		61.50	29.40
62260000 HONORAIRES	15 815.00		6 825.00		8 990.00	131.72
62260001 HONORAIRES CAC ET EXPERT COMPT	5 500.00		4 750.00		750.00	15.79
62260002 HONORAIRES CONSEIL JURIDIQUE E	11 738.33				11 738.33	
62262500 CONVENTION FRAIS DE GESTION	18 000.00		42 500.04		24 500.04	57.65
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	5 945.00		1 600.00		4 345.00	271.56
62312000 CONVENTION PUBLICITE AB TRADIN	90 425.16		143 923.54		53 498.38	37.17
62412000 FACTURATION TRANSPORT AB SOURC	35 999.99		27 133.65		8 866.34	32.68
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	417.58				417.58	
62510002 VOYAGES ET DEPLACEMENTS TRAINS	449.40				449.40	
62510003 VOYAGES ET DEPLACEMENTS TAXI E	385.00				385.00	
62510005 VOYAGES ET DEPLACEMENTS REPAS	9.90				9.90	
62510006 VOYAGES ET DEPLACEMENTS AUTRES			4.91		4.91	100.00
62520000 FRAIS DE SÉMINAIRES	10 134.42		2 200.00		7 934.42	360.66
62610000 AFFRANCHISSEMENT	135.00		126.00		9.00	7.14
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	3 672.76		3 283.36		389.40	11.86
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 549.18		3 738.55		3 810.63	101.93
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 137.30		728.47		408.83	56.12
63130000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CO	919.88		692.08		227.80	32.92
63511000 C F E	444.00		447.00		3.00	0.67
63511200 CVAE	4 808.00		1 631.00		3 177.00	194.79
63514000 TVTS	240.00		240.00			
SALAIRES ET TRAITEMENTS	174 600.11		135 353.17		39 246.94	29.00
64100000 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	173 105.98		131 661.75		41 444.23	31.48
64111000 INDÉMNITÉ ACTIVITÉ PARTIELLE			27 558.93		27 558.93	100.00
64120000 CONGES PAYES	1 247.54		1 359.62		112.08	8.24
64121000 R T T	342.33		123.73		466.06	376.68
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 800.00		2 000.00		3 800.00	190.00
64140000 INDEM.ET AVANTAGES DIVERS	1 284.00				1 284.00	
64141000 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNE			2 105.00		2 105.00	100.00
64143000 ACTIVITÉ PARTIELLE REÇUE			23 246.62		23 246.62	100.00
64170001 AVANTAGE EN NATURE			510.00		510.00	100.00
CHARGES SOCIALES	62 196.09		36 657.97		25 538.12	69.67
64510000 COTISATIONS URSSAF	39 687.01		23 130.97		16 556.04	71.58
64550000 RETRAITE NON CADRE	9 456.84		6 436.72		3 020.12	46.92
64553000 PREVOYANCE CADRE	1 748.03		1 531.45		216.58	14.14
64553100 MUTUELLE	4 020.22		3 031.26		988.96	32.63
64590000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS	516.63		1 968.95		2 485.58	126.24
64591000 COTISATION CHARGES SUR PRIME	594.00		740.00		1 334.00	180.27
64592000 CHARGES SOCIALES/ RTT	72.95		16.48		56.47	342.66
64700000 CARTE ORANGE	763.31		850.00		86.69	10.20
64701000 TICKETS RESTAURANT	4 923.00		3 843.00		1 080.00	28.10
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	560.00		560.00			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	499.66		500.33		0.67	0.13
68112000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	499.66		500.33		0.67	0.13

[illegible]

AB BRANDING DEVELOPMENT

22 AVENUE DE L'OPERA

75001 PARIS

DOSSIER FISCAL

HETRE

2 AV DE LA DIVISION LECLERC

95170 DEUIL LA BARRE

01 34 05 85 05

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
AB BRANDING DEVELOPMENT		22 AVENUE DE L'OPERA	
SIRET	5 2 9 8 9 3 0 4 2 0 0 0 2 6	75001 PARIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	EXPLOITATION DE LICENCE DE MARQUE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-----------------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		26 648	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%			PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs ☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
---	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre		
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
HETRE 2 AV DE LA DIVISION LECLERC 95170 DEUIL LA BARRE Tél: 01 34 05 85 05			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 03/04/2023 Lieu PARIS
			Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature AB HOLDING représentée par A BRUILLON
Examen de conformité fiscale (ECF)			

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES					
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	50 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d	
Montant des distributions				e	
autres que celles visées en (a),				f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g	
				h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	50 000
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)	50 000

[illegible]

K	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
5 AV DES VIOLETTES 94380 BONNEUIL SUR MARNE	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 22 AVENUE DE L'OPERA		75001 PARIS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 2 9 8 9 3 0 4 2 0 0 0 2 6		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31 12 2022	
		N-1 31 12 2021	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	9 000
	Fonds commercial (1) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	15 037
	Immobilisations en cours AV	AW	
	Avances et acomptes AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
	Autres participations CU	CV	
Créances rattachées à des participations BB	BC		
Autres titres immobilisés BD	BE		
Prêts BF	BG		
Autres immobilisations financières* BH	BI		
TOTAL (II) BJ		BK	24 037
			160
			659
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
	En cours de production de biens BN	BO	
	En cours de production de services BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BV	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	332 560
	Autres créances (3) BZ	CA	38 801
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CE	
DIVERS	Disponibilités CF	CG	488 463
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	1 200
	TOTAL (III) CJ	CK	861 024
			822 477
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecart de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	885 222
			24 037
			861 184
			823 136
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25.000.....)				DA	25 000	25 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	2 500	2 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG			
	Report à nouveau				DH	308 476	265 695	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	167 256	92 781	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TOTAL (I)				DL	503 232	385 976	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	278	183	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	109 731		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	207 257	335 344	
	Dettes fiscales et sociales				DY	38 294	101 292	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	2 393	340	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
TOTAL (IV)				EC	357 952	437 160		
Ecart de conversion passif * (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	861 184	823 136		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	357 952	437 160	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 002 250	FB	276 128	FC	2 278 378	1 956 234	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	103 920	FH	20 017	FI	123 937	139 099	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 106 171	FK	296 145	FL	2 402 316	2 095 334	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	4 667	180 009	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	31 255	510	
	Autres produits (1) (11)					FQ	330 153	297 017	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 768 390	2 572 870
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 830 837	1 577 817
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	398 652	590 279
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 549	3 739
	Salaires et traitements*						FY	174 600	135 353
	Charges sociales (10)						FZ	62 196	36 658
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	500	500
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	97 263	118 863
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 571 598	2 463 210
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	196 793	109 660	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	22 875	16 879
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	22 875	16 879
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(22 875)	(16 879)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	173 918	92 781	

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	6 662		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 768 390	2 572 870	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 601 134	2 480 089	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	167 256	92 781	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	11 255	510	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	330 148	296 719	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	68 312	118 853	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6		obligatoires	A9						
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N				
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
				1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	9 000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	15 197	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
	TOTAL III		LN	15 197	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
		Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V		
TOTAL IV			LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	24 197	ØH		ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	9 000	IX	9 000		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	15 197	MU	15 197	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III	IY		NG		NH	15 197	NI	15 197		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	24 197	ØM	24 197

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

HETRE

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	9 000	PF		PG		PH	9 000
TOTAL I		RK	9 000	RM		RN		RO	9 000
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 538	QM	500	QN		QO	15 037
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	14 538	QV	500	QW		QX	15 037
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	23 538	QP	500	QQ		QR	24 037

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et nutres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6				
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV				
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1				
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD				
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO				
TOTAL III																		
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total géoéral non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **AB BRANDING DEVELOPMENT**

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	20 000	6V	20 000
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	20 000	TZ	20 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	20 000	UC	20 000
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	20 000
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	332 560		332 560						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	32		32						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	28 414		28 414					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	10 355		10 355						
	Charges constatées d'avance	VS	1 200		1 200						
	TOTAUX		VT	372 562	VU	372 562	VV				
RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	278		278						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	207 257		207 257						
Personnel et comptes rattachés		8C	13 615		13 615						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	14 227		14 227						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	6 662		6 662						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 240		2 240						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 550		1 550						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 393		2 393						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	248 221	VZ	248 221						
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	167 256		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	1 690	XE	1 930		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		WG	240		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		RB			
	Amendes et pénalités	WJ		XX			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XZ			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			XW			
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)		I8		
		- imposées au taux de 0 %		ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme		WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU			
			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
				TOTAL I	175 848		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				WH	
		- imposées aux taux de 19 %				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI	
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2	
	III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	175 848		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	149 200		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	26 648		
				XO			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	149 200
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	149 200
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	15 690
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	265 695	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	92 781		Dividendes		ZE	50 000			
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF				
					Report à nouveau		ZG	308 476			
	TOTAL I	OF	358 476		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	358 476				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :										Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		)	YQ				6 157		
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		)	XQ	68 436		64 141			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	72 795		132 456			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	98 303		201 075			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	271		209			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		)	ST	158 847		192 397			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	398 652		590 279			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	5 252		2 078			
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		)	YZ	2 297		1 661			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	7 549		3 739			
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	481 209		407 240			
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	456 080		455 707			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				OB	173 106					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
	- Régime de groupe *										
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>AB BRANDING DEVELOPMENT</u>	Néant ☒ *
--	---

I						SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme									
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1										
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2										
TOTAL (lignes 1 et 2)		3										
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4										
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5										
TOTAL (lignes 4 et 5)		6										
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7										
II								RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice		réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année		montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice					
①		②		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		⑤				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : AB BRANDING DEVELOPMENT		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	6
dont apprentis		YF	1
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 402 316	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	330 148	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	2 732 464	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	5	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	4 667	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	11 255	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	15 927	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON	1 831 126	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	326 310	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	97 263	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	2 254 699	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	493 691	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	493 691	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 732 464	Effectifs au sens de la CVAE *
	EY		0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2022	GZ 31/12/2022
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

5 2 9 8 9 3 0 4 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AB BRANDING DEVELOPMENT

ADRESSE (voie)

22 AVENUE DE L'OPERA

CODE POSTAL

75001

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

AB HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

500

Adresse :

N°

22

Voie

AVENUE DE L'OPERA

Code postal

75001

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

5 2 9 8 9 3 0 4 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AB BRANDING DEVELOPMENT

ADRESSE (voie)

22 AVENUE DE L'OPERA

CODE POSTAL

75001

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

AB BRANDING DEVELOPMENT

Société par Actions Simplifiée

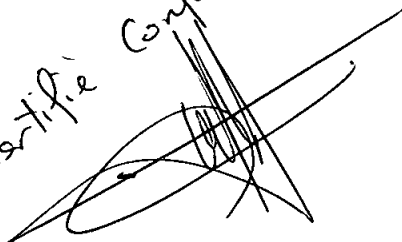
22, avenue de l'Opéra
75001 Paris

529 893 042 RCS Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Certifié conforme.



Exelmans

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Membre indépendant de **EAI**
INTERNATIONAL

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit & Conseil - 21, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 45 20 20 23 - Fax : 01 45 20 20 27
RCS Paris B 482 026 739 - code APE 6920Z - TVA n° FR 584 820 267 39.

AB BRANDING DEVELOPMENT

Société par Actions Simplifiée

22, avenue de l'Opéra
75001 Paris

529 893 042 RCS Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associé unique de la société AB BRANDING DEVELOPMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB BRANDING DEVELOPMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle permet de systématiquement détecter toute anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 02 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil



Stéphane DAHAN

Associé



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 000	9 000				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	15 197	15 037	160	659	500	75.76
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		24 197	24 037	160	659	500	75.76
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	332 560		332 560	329 463	3 097	0.94
	Autres créances	38 801		38 801	194 200	155 399	80.02
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	488 463		488 463	297 282	191 181	64.31
	Charges constatées d'avance (3)	1 200		1 200	1 532	332	21.65
	Total III	861 024		861 024	822 477	38 548	4.69
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	885 222	24 037	861 184	823 136	38 048	4.62

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 25 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	25 000	25 000		
	Réserves				
	Réserve légale	2 500	2 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	308 476	265 695	42 781	16.10
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	167 256	92 781	74 475	80.27
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	503 232	385 976	117 256	30.38
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	278	183	94	51.36
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	109 731		109 731	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 257	335 344	128 087	38.20
	Dettes fiscales et sociales	38 294	101 292	62 998	62.19
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 393	340	2 052	602.80
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	357 952	437 160	79 208	18.12
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		861 184	823 136	38 048	4.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

357 952 437 160

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 002 250	276 128	2 278 378	1 956 234		322 144	16.47
Production vendue de biens							
Production vendue de services	103 920	20 017	123 937	139 099		15 162	10.90
Chiffre d'affaires NET	2 106 171	296 145	2 402 316	2 095 334		306 982	14.65
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			4 667	180 009		175 342	97.41
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			31 255	510		30 745	NS
Autres produits			330 153	297 017		33 135	11.16
Total des Produits d'exploitation (I)			2 768 390	2 572 870		195 520	7.60
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 830 837	1 577 817		253 020	16.04
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			398 652	590 279		191 627	32.46
Impôts, taxes et versements assimilés			7 549	3 739		3 811	101.93
Salaires et traitements			174 600	135 353		39 247	29.00
Charges sociales			62 196	36 658		25 538	69.67
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			500	500		1	0.13
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			97 263	118 863		21 600	18.17
Total des Charges d'exploitation (II)			2 571 598	2 463 210		108 388	4.40
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			196 793	109 660		87 132	79.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	22 875	16 879	5 996	35.52
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	22 875	16 879	5 996	35.52
2. Résultat financier (V-VI)	22 875	16 879	5 996	35.52
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	173 918	92 781	81 137	87.45
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 662		6 662	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 768 390	2 572 870	195 520	7.60
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 601 134	2 480 089	121 045	4.88
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	167 256	92 781	74 475	80.27

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits marquants :

Le chiffre d'affaires a progressé en 2022 de +15 % par rapport à 2021.

La crise sanitaire covid-19 avait très lourdement impacté les comptes de l'exercice 2021.

Les franchises situées en centre-ville avaient fait l'objet de fermetures administratives du 16 mars au 19 mai 2021.

Les franchises situées en centres commerciaux, avaient fait l'objet de fermetures administratives du 31 janvier au 19 mai 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Principes, règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 dans sa version consolidée .

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation de créance est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable selon l'art 832-9 du règlement de l'ANC 2015-06.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 197		
TOTAL	15 197		
TOTAL GENERAL	24 197		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 000	9 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 197	15 197
TOTAL			15 197	15 197
TOTAL GENERAL			24 197	24 197

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 000			9 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 538	500		15 037
TOTAL	14 538	500		15 037
TOTAL GENERAL	23 538	500		24 037

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	500				
TOTAL	500				
TOTAL GENERAL	500				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	20 000		20 000		
TOTAL	20 000		20 000		
TOTAL GENERAL	20 000		20 000		
Dont dotations et reprises d'exploitation			20 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	332 560	332 560	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32	32	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 414	28 414	
Débiteurs divers	10 355	10 355	
Charges constatées d'avance	1 200	1 200	
TOTAL	372 562	372 562	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	278	278		
Fournisseurs et comptes rattachés	207 257	207 257		
Personnel et comptes rattachés	13 615	13 615		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 227	14 227		
Impôts sur les bénéfices	6 662	6 662		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 240	2 240		
Autres impôts taxes et assimilés	1 550	1 550		
Autres dettes	2 393	2 393		
TOTAL	248 221	248 221		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	50.0000	500			500

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 000
Autres créances	10 387
Total	22 387

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	278
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 400
Dettes fiscales et sociales	19 294
Total	27 972

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 200
Total	1 200

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	385 976
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	385 976
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	385 976
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	50 000
Autres variations	167 256
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	503 232
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	117 256
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	117 256

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	3
Total	5

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	173 918	
Résultat comptable (hors participation)	167 256	6 662

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 000 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AB HOLDING COMPAGNY	SAS	39 964 905	22, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS

